

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

- Phares: Marque WIPAC
 Feux de position 1, dans le phare, 2 Watts
 Feux stop 1, combine, 18 Watts
 Indicateurs de direction: Syst. électrique
 Avertisseur 1 avert. électrique
- Syst. antiblousant
 Ampoule Blix à cullier
 1 pastille réfléchissante
 Feux rouges (1 élect. combine 3 Watts
 1 élect. combine 3 Watts
 Eclairage du No de contr. 1, combine, 3 Watts
 Emplacement Essui-glace

1)

DIMENSIONS

mm.	---	Voie { avant
mm.	---	Voie { arrière
mm.	AR 675	Largeur hors-tout AV.
mm.	1'342	Empiètement
mm.	2'060	Longueur hors-tout
mm.	960	Hauteur (non chargé)
mm.	130	Garde au sol
mm.	---	Porte à l'aux, arrière
mm.	---	Crochet de remorque (haut. dep. sol)
mm.	---	Crochet de remorque (porte à l'aux)
mm.	---	Diamètre de braquage ext. gauche
m.	---	Diamètre de braquage ext. droite
mm.	715	Haut. selle dep. le sol
mm.	---	Dim. intérieures
mm.	---	Longueur du pont de charge
mm.	---	Largeur du pont de charge
mm.	---	Hauteur intérieure
mm.	---	Haut. du pont dep. le sol
mm.	---	Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

1) Mesure du bruit : A 7 m. latéralement
 Au ralenti :
 Au régime max. d'utilisation = 88 - 89 Phons
 72 Phons
 2) Stége arrière : Ne peut être accordé, étant donné qu'il est impossible de démarquer avec 2 personnes dans une côte de 15 %.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

- 1) Eclair. No. de contr.: Insuffisant - Mauvaise direction du rayon lumineux - Doit être amélioré.
 2) Stége arrière : Ne peut être accordé que si la demultiplication est modifiée en conséquence, c.a.d. de façon à permettre le démarrage dans une côte de 15 % avec 2 personnes. A contrôler, de même que la fixation du stége arrière (Liaison rigide avec le cadre arrière)

Lieu et date de l'expertise-type

GENEVE, le 28. 6. 1957.

La commission d'experts-types